

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

***Accommodements raisonnables :
Quelle égalité à l'école ?***

Nadia GEERTS

Dossier n° 2012 - 023 - 004

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

(02) 650.35.90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

(02) 640.15.20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2012 sont consacrés aux thèmes suivants :

- n° 85 – *Génocide : Les figures de la victime*
- n° 86-87 – *Les femmes et la franc-maçonnerie. Des Lumières à nos jours
(volume 2. Les XX^e et XXI^e siècles)*
- n° 88 – *Francs-Parlers n° 6*

Nos Toiles @ penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- Médecine du travail et morale*, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
L'esclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, Dr. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYOUX, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Entre corps et esprit, une science du lien*, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Serpents, race de vipères !* W. DE WINNE, 2011.
J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »,
Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza*, G. FOKAM, 2011.
À cœur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- Ma laïcité racontée aux enfants*, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.

- Conscience athée*, N. RIXHON, 2010.
- Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?*, N. RIXHON, 2010.
- Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être*, P. J. MAINIL, 2010.
- Peut-il exister une spiritualité laïque ?*, J. RIFFLET, 2010.
- Âme : Esprit/Doute/Foi*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
- Religion/Théologie : Dogme*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
- Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
- Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar*, J. WILLEMART, 2009.
- De la difficulté d'être athée aujourd'hui*, A. PIRLOT, 2009.
- Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ?* Ch. COUTEL, 2009.
- Propos d'un libertaire sur les religions*, P.-J. MAINIL, 2009.
- De la tolérance à la reconnaissance ?* J. PELABAY, 2009.
- Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ?* St. NELISSEN, 2009.
- La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque*, R. LALLEMAND, 2009.
- Questions sur la laïcité en Europe*, Cl. VAILLANT, 2009.
- Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ?* P. ROBIN, 2009.
- Science et foi. Les croyants devant la science*, P. ROBIN, 2009.
- Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.
- Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire*, Ch. COUTEL, 2008.
- Les médecines parallèles*, P. DEBUSSCHERE, 2008.
- Six années d'euthanasie légale : bilan*, M. ENGLERT, 2008.
- Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ?* M. MAYER, 2008.
- La franc-maçonnerie est-elle une secte ?* C. BRYON-PORTET, 2008.
- La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques*, A. DUMOULIN, 2008.
- Lettre ouverte sur la tolérance*, G. HOTTOIS, 2008.
- Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié*, V. DORTU, 2008.
- Islamophobie et culpabilité*, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
- Un catholique face à l'euthanasie*, J.-J. JAEKEN, 2008.
- Euthanasie : le débat parlementaire*, Ph. MONFILS, 2008.
- « Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités »*, Ch. COUTEL, 2008.
- Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.
- Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Bio-éthique et thanato-éthique*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Vers une éthique de l'environnement*, J. CORNIL, 2007.
- La crémation : une éthique pour notre temps*, M. MAYER, 2006.
- La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne*, J. HERREMANS, 2006.
- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.
- Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux*, R. RENARD, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 2^e partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- La laïcisation de l'art*, Ch. LOIR, 2006.
- Laïcité et diversité culturelle*, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
- Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
- Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.
- La FORel*, A. SCHLEIPER, 2006.
- La culture, une généreuse éducation permanente*, J. CELS, 2006.
- Le rôle charnière du cardinal Bellarmin*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
- Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique*, M.-G. PINSART, 2006.
- La rhétorique, moyen de convaincre*, M. MEYER, 2006.
- Représenter le zéro : un problème philosophique*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
- Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres*, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
- Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.

Réveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle,
J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Sur cette pierre, je bâtirai mon Église,* W. DE WINNE, 2011.
Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIIIe siècle, S. DERUETTE, 2011.
Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement, R. VERMEIRE, 2011.
Les créationnismes, P. J. MAINIL, 2011.
Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?, F. RYZIGER, 2011.
Jésus, un juif charismatique de Nazareth, W. DE WINNE, 2011.
Les femmes dans la franc-maçonnerie, Collectif, 2011.
Le petit monde d'outre-tombe, A. CHABOT, 2010.
L'existentialisme de Martin Heidegger, G. AISEAU, 2010.
Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes, S. LOURVAN, 2010.
Les noms de famille, J. GERMAIN, 2010.
Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840), Ch. LOIR, 2010.
L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie, G. AISEAU, 2010.
La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
La liberté et l'histoire : l'évasion du temps, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie, R. TROUSSON, 2010.
La Flandre aux flamands, P. STÉPHANY, 2010.
Vision de la mort dans le judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
Le Coran est-il authentique ? J. WILLEMART, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. NAMUR, 2009.
La vision de la mort dans le judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.
La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote, D. BOCKSTAEEL, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, Ch. LOIR, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 2^e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 3^e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. AISEAU, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. AISEAU, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
La spiritualité, ANONYME, 2008.
L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient, Ch. COUTEL, 2008.
L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La méditation : une médecine d'avant-garde ?,* T. JANSSEN, 2011.
Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants, CEDEP, 2011.
Les violences ne sont pas une fatalité : Garantie les prévient, D. LANDENNE, 2011.
Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
L'interruption volontaire de grossesse, T. JANSSEN, 2011.
Les leçons de l'histoire et nous, F. BRODSKY, 2010.
Mutilations génitales, J. CHEVALIER, 2010.
Présentation du réseau Financement Alternatif, A. BROUYAUX, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives,
F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.

*Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins*, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. VANIN-VERNA, 2011.
Le terrorisme amoureux, M.-C. CARDINAL, 2011.
Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. VANIN-VERNA, 2011.
À nouvelles familles, nouvelles morales, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?, G. VERZIN, 2010.
Problèmes de la drogue, C. SOMERHAUSEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. BRODSKY, 2008.
Parents de toxicomanes..., A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. MANÇO, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnelisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage,
J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

Les droits de l'homme et le droit européen, P.-F. RYZIGER, 2011.
Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. CONRADT, 2008.
Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Éduquer à la citoyenneté démocratique, M. VOISIN, 2011.
Un strip-tease attristant, R. POMMIER, 2011.
Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Les droits de l'homme et le droit international public, F. RYZIGER, 2010.
L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. COUTEL, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. DOUMEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
L'origine de la liberté, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. MANÇO, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

Accommodements raisonnables : Quelle égalité à l'école ?

Nadia GEERTS¹

Durant l'année académique 2009-2010 se déroulèrent les « Assises de l'interculturalité », à l'initiative de Madame la Ministre Joëlle Milquet. Ces assises débouchèrent sur un rapport final² qui fut remis à la Ministre en novembre 2010 et qui prévoit notamment « l'extension du concept d'aménagements raisonnables » pour le rendre applicable aux convictions religieuses ou philosophiques.

L'aménagement raisonnable est une expression calquée sur celle d'accommodement raisonnable, un dispositif mis en place au Québec et dont le principe consiste, dans le cadre du droit du travail, à assouplir une norme juridique lorsque l'application de cette norme entraîne une contrainte excessive pour le travailleur. La Commission des droits de la personne définit ainsi l'accommodement raisonnable :

« Obligation juridique découlant du droit à l'égalité, applicable dans une situation de discrimination, et consistant à aménager une norme ou une pratique de portée universelle, en accordant un traitement différentiel à une personne qui, autrement, serait pénalisée par l'application d'une telle norme. Il n'y a pas d'obligation d'accommodement en cas de contrainte excessive. »

Au départ destiné à favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées, le concept a été étendu en 1985 aux motifs religieux.

Derrière le débat sur les accommodements raisonnables se cache donc un débat de société tout à fait fondamental sur le concept d'égalité,

¹ Maître-assistante en philosophie à la Haute école de Bruxelles, catégorie pédagogique Defré. Initiatrice du Réseau d'Action pour la Promotion d'un État laïque. Auteur notamment de *Fichu voile !* Éditions Luc Pire, 2009 et de *La Neutralité n'est pas neutre !* Éditions La Mulette, 2012.

² http://www.belgium.be/fr/actualites/2010/news_assises_interculturalite_rapport_final.jsp.

mais aussi et surtout sur la meilleure manière de réaliser cette égalité, en particulier s'agissant de convictions religieuses.

Si la tradition républicaine française considère en effet que l'égalité consiste à octroyer à tous les mêmes droits et les mêmes devoirs, sans considération pour leurs particularismes individuels³, l'approche québécoise considère au contraire que l'égalité consiste à traiter différemment des individus différents, car les traiter de la même manière leur ferait subir une discrimination, certes involontaire, mais néanmoins réelle – c'est ce qu'on appelle la « discrimination indirecte ».

À titre d'exemple, le Québec a considéré qu'imposer à un travailleur de confession israélite de travailler le samedi était une discrimination indirecte, dès lors que sa confession lui interdit de travailler le jour du *shabbat*. Ce fut le premier cas d'accommodement raisonnable sur lequel a eu à statuer la Cour suprême, en 1985.

Et récemment, les parents d'une petite fille de cinq ans ont obtenu que l'école lui fournisse un casque antibruit afin qu'elle ne doive pas entendre la musique et les chants diffusés en classe lors des activités d'éveil musical, au motif que de telles activités artistiques seraient contraires à sa religion.⁴

Disons d'emblée que l'on n'entend plus guère parler des « Assises de l'interculturalité » et que le rapport final de son Comité des sages semble être tombé aux oubliettes, suivant en cela le même chemin que son prédécesseur, le rapport de la « Commission du Dialogue interculturel » (2005).

Pour autant, la question de la gestion de la diversité convictionnelle est loin d'être réglée, la Belgique hésitant depuis longtemps entre un modèle français, républicain et laïque souvent perçu comme trop radical dans le pays du compromis, et un modèle anglo-saxon perçu comme plus tolérant, mais n'en soulevant pas moins une série de questions.

En effet, la question centrale que nos sociétés multiculturelles ont aujourd'hui à affronter est celle de la place du religieux – notons à cet égard que la question de l'*interculturalité* se réduit en effet pour l'essentiel à celle de l'*interculturalité* – dans la sphère professionnelle, mais aussi dans

³ À l'exception évidemment de critères tout à fait objectivables, tels que le handicap.

⁴ Jean-Marc GILBERT, « Pas de musique à l'école », dans *Journal de Montréal*, 19 décembre 2011, <http://fr.canoe.ca/infos/quebecanada/archives/2011/12/20111219-062500.html>.

Accommodements raisonnables : Quelle égalité à l'école ?

les institutions publiques et singulièrement à l'école⁵. Le processus de sécularisation de la Belgique, ainsi que la multiplicité des religions présentes sur le territoire belge, interdisent bien évidemment, dans une perspective démocratique, le repli sur une religion traditionnelle considérée comme seule valable. Ne restent alors que deux attitudes démocratiquement acceptables, s'agissant de l'État : soit faire droit à des demandes de nature religieuse, promouvant ainsi une conception de l'égalité d'inspiration différencialiste, soit refuser le principe de l'exception religieuse, favorisant ainsi une conception plus républicaine de l'égalité.

Le risque est bien réel, cependant, à ouvrir le droit à l'exception religieuse, d'être rapidement confronté à une série de difficultés de taille.

Tout d'abord, d'un point de vue pragmatique, il semble difficile d'organiser la pratique religieuse de chacun sur le lieu de travail ou à l'école : qu'il s'agisse des absences pour fêtes religieuses, des prescrits et interdits alimentaires, des codes de pudeur ou de multiples autres aspects de la pratique religieuse, il ne semble guère réaliste d'imaginer pouvoir faire droit à toutes les demandes pour peu qu'elles soient motivées par l'appartenance à telle ou telle religion. Or, la Cour européenne des droits de l'homme stipule que, sauf dans des cas très exceptionnels, le droit à la liberté de religion tel que l'entend la Convention exclut toute appréciation de la part de l'État sur la légitimité des croyances religieuses ou sur les modalités d'expression de celles-ci.⁶ Pas question donc de faire intervenir un quelconque jugement de valeur dans la décision d'octroyer ou non la possibilité à un croyant de bénéficier d'un accommodement raisonnable.

Ensuite, la liberté religieuse, qui constitue le socle de référence de l'accommodement raisonnable, peut dans certains cas entrer en concurrence, voire en contradiction, avec d'autres droits fondamentaux. Ainsi, lorsqu'en 2009, la Société de l'Assurance automobile du Québec accepte qu'une personne de confession juive ou musulmane puisse refuser de présenter son examen de conduite automobile en présence d'un examinateur de sexe opposé, ne contrevient-elle pas au droit fondamental à l'égalité et à la non discrimination entre les sexes ? De même, dans l'exemple déjà cité plus haut, les parents qui obtiennent que leur enfant soit muni d'un casque

⁵ Voir à ce sujet Nadia GEERTS, *La Neutralité n'est pas neutre !*, Éditions La Muette, 2012.

⁶ http://www.echr.coe.int/NR/rdonlyres/612852C1-7B36-4E1D-8FBB-EA24B3BB36AF/0/RAPPORT_RECHERCHE_Liberte_religion_FR.pdf

Cour européenne, *Aperçu de la jurisprudence de la Cour en matière de liberté de religion*, janvier 2011, p. 7.

antibruit pendant les activités musicales de sa classe ne bafouent-ils par le droit de leur enfant à l'égalité de traitement ?

Enfin, l'accès à l'égalité passe-t-il réellement, et jusqu'à quel point, par la reconnaissance de la différence ? Particulièrement lorsqu'il s'agit de mineurs d'âge, la vocation émancipatrice de l'institution scolaire n'exige-t-elle pas au contraire que chaque enfant soit considéré avant tout comme tel, sans être sommé d'observer jusque dans l'enceinte de l'école les obligations religieuses imposées par ses parents ? De tout temps, si l'école a pu être un outil d'émancipation, c'est précisément parce qu'elle a su proposer autre chose aux enfants que l'éducation dont ils bénéficiaient à la maison. À l'heure où l'on reproche justement à l'école d'être devenue un instrument de reproduction sociale, va-t-on aggraver ce phénomène en acceptant que l'éducation parentale, en particulier religieuse, fasse loi à l'intérieur même de l'institution scolaire ?

L'approche laïque, en proposant une vision universaliste de l'égalité, en faisant le pari de construire sur ce qui rassemble les hommes au lieu de mettre l'accent sur ce qui les divise, nous paraît davantage à même de favoriser le « vivre ensemble ». Barbara Lefebvre parle à cet égard de l'école républicaine française comme d'un « espace non pas irréligieux, mais areligieux »⁷. En instituant et en défendant des lieux d'égalité, en considérant l'homme prioritairement comme un individu, et non prioritairement comme membre d'une communauté, elle offre à tous l'expérience de la liberté.

⁷ Barbara LEFEBVRE, *Une société hypocrite*, dans *L'école face à l'obscurantisme religieux*, Éditions Max Milo, 2006, p. 72.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02/640.15.20 – 02/650.35.90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

